Préfecture Saint Louis de Gonzague

Jamhour, le 5 décembre 2016

À l'attention des Parents des élèves en classe de 2de

Objet : Soirée de division de seconde

Chers Parents et Camarades,

Afin de renforcer l'esprit et l'unité de la promotion, les délégués de seconde organisent une soirée dansante pour toute la division.

Date : le vendredi 16 décembre 2016 de 20h00 à minuit.

Lieu : Centre Sportif, Culturel et Social de Jamhour.
Cotisation : 20.000 L.L

L'inscription se fera auprès des délégués de classe.

Notes importantes :

- Ne sont admis à cette soirée que les élèves de seconde.
- Les boissons alcoolisées ne seront pas servies aux élèves.
- Seuls les locaux mis à la disposition des élèves peuvent être occupés durant la soirée.
- Aucun service d'autocar n'est prévu. Les parents sont priés de bien vouloir accompagner leurs enfants à la soirée et de revenir les récupérer à minuit.

Nous vous rappelons que votre présence est importante pour le bon déroulement de la soirée. Venez nombreux et n'oubliez pas votre bonne humeur.

Délégués de classe

Nidale Malek
Préfet

----------Coupon-réponse----------
(Coupon-réponse à rendre aux délégués de classe au plus tard le mercredi 7 décembre 2016)

Je soussigné(e), ----------père, mère, tuteur de----------en classe de 2de ---------, l'autorise à participer à la soirée du vendredi 16 décembre 2016.

Ci-joint la somme de 20000 L.L.

Date : ----------

Signature des Parents :----------

© Collège Notre-Dame de Jamhour - 1994-2024 | Tous droits réservés | webmaster@ndj.edu.lb

Saint Louis de Gonzague (1re) [1]
Circulaires [2]

Source URL (modified on 25/12/2016 - 10:36):http://www.ndj.edu.lb/eleves/02_soiree_division_20161216

Links
[1] http://www.ndj.edu.lb/prefecture-saint-louis-de-gonzague [2] http://www.ndj.edu.lb/circulaires

© Collège Notre-Dame de Jamhour - 1994-2024 | Tous droits réservés | webmaster@ndj.edu.lb